

CONFIDENTIEL

Pour le lancement en France de son service de location de trottinettes à assistance électrique, un acteur majeur du secteur a choisi de faire équipe avec Parallel Avocats.

1. Challenge

Au printemps 2018, la décision de lancer le service à Paris a été prise par les dirigeants de la société. En quelques semaines, il a fallu gérer tous les aspects opérationnels et juridiques pour assurer le succès du lancement.

2. Solution

Pour envisager la création du service de location de trottinettes à assistance électrique, la société a sollicité Parallel Avocats pour conduire une analyse détaillée du cadre juridique (afin de déterminer les règles applicables) et rédiger les documents juridiques adéquats pour que le service soit opérationnel.

3. Bénéfices

Au terme de la mission, l'opérateur a été en mesure de connaître l'environnement juridique applicable à cette innovation mais également de le comprendre afin d'être rapidement opérationnel avec ses interlocuteurs (ex : la Mairie de Paris). De plus, les documents juridiques (ex : les conditions générales du service) ont été adaptées pour s'intégrer dans l'architecture mondiale du service.